



AGENCE RÉGION DE
REIMS
D'URBANISME
Développement & Prospective

SciencesPo
CAMPUS DE REIMS

L'IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL DU CAMPUS DE SCIENCES PO À REIMS

Reims
terre
d'effervescences



AOÛT 2016



L'IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL DU CAMPUS DE SCIENCES PO À REIMS

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
UN OUTIL INCONTOURNABLE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Vecteur de dynamisme et d'attractivité, l'enseignement supérieur constitue un levier important pour le rayonnement de nombreux territoires en permettant une amélioration notamment de la notoriété et de la visibilité des territoires à l'échelle nationale, européenne et internationale. En effet, dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur entraînant progressivement comparaisons, classements et mobilité des étudiants, le maintien et le développement de véritables politiques d'attractivité s'imposent. L'accueil de nouvelles formations, de nouveaux établissements à forte notoriété constitue ainsi une véritable valeur ajoutée dans ce contexte de compétition tout autant que le maintien sur le territoire des étudiants présents.

L'attractivité qui résulte de la qualité, de la diversité ou encore de la spécificité des formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur peut permettre d'une part la formation, le maintien d'une main d'œuvre qualifiée sur le territoire répondant aux enjeux locaux de développement économique et d'autre part l'accueil de nouveaux étudiants soucieux de la qualité de l'offre de formation et de la reconnaissance du diplôme.

En prise directe avec leur territoire d'implantation, les établissements d'enseignement supérieur ont également un impact territorial en tant qu'acteur économique par leur fonction de consommateur et d'employeur et en tant qu'acteur du développement local par l'attraction qu'ils génèrent en dotant le territoire en capital humain. A titre d'exemple, avec 2 600 salariés en 2010, l'Université de Reims Champagne-Ardenne est le 5e employeur de la Champagne-Ardenne après le Centre Hospitalier Universitaire de Reims (7 000 emplois), La Poste (4 900), la SNCF (4 300) et la commune de Reims (2 900)⁴.

Constituant un atout pour le territoire, les collectivités territoriales se sont de plus en plus impliquées ces dernières années dans l'accueil et le maintien des établissements de l'enseignement supérieur. Cette implication des collectivités locales se présente aujourd'hui comme incontournable et se manifeste de différentes manières. Sur le territoire du bassin rémois, cette implication s'est traduit notamment par la mise en place d'une stratégie d'accueil, ces dernières années, d'établissements de renommée internationale tels que le Campus de Sciences Po à Reims, les chaires d'enseignement supérieur et de recherche d'AgroParisTech et de CentraleSupélec.

En effet, les retombées sur le territoire de la présence d'un établissement d'enseignement sont importantes. A titre d'exemple, l'impact sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole de la présence de Montpellier Business School est estimé à 130 millions d'euros par an et 160 millions sur la région⁵.

A cela s'ajoute, la consommation des étudiants qui impacte de nombreux domaines de la vie quotidienne : installations sportives et culturelles, citoyenneté, santé, consommation, divertissement, ... En effet, hors frais d'inscription, sur 12 mois, un étudiant étranger dépense environ 11 048 € sur le territoire français⁶.

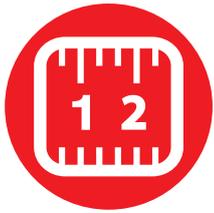
Ainsi, l'impact économique et sociétal de l'enseignement supérieur sur un territoire s'avère important et constitue un enjeu majeur.

Fort de ce constat, il a été décidé de lancer une étude partenariale réunissant l'Agence d'urbanisme, Reims Métropole et Sciences Po, s'intitulant « l'impact économique local du Campus de Sciences Po à Reims ».

4 Insee Flash n°174 « L'inscription territoriale de l'Université de Reims Champagne-Ardenne » Juillet 2013

5 La Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE)

6 « Au-delà de l'influence, l'apport économique des étudiants étrangers en France » Etude Campus France /BVA 19 novembre 2014



VERS UNE MESURE DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL DU CAMPUS DE SCIENCES PO À REIMS

Cette étude vise à mesurer et analyser l'impact de l'implantation et du fonctionnement du Campus de Sciences Po sur l'économie rémoise, marnaise et champardennaise. Pour ce faire, l'étude s'articule autour de 2 volets :

- **Un volet 1 qui a pour objet :**

D'une part le recensement et l'analyse des dépenses relatives aux travaux de rénovation, de réhabilitation et d'équipements. Il s'agit ici de mesurer la part des dépenses réinjectées dans le tissu économique local via la mobilisation d'entreprises locales.

Et d'autre part à étudier les dépenses annuelles liées au fonctionnement et aux activités du Campus de Sciences Po à Reims.

- **Un volet 2 qui est axé sur :**

La consommation résidentielle des étudiants et de leur famille par la mesure de l'impact des dépenses des étudiants et de leurs visiteurs. Cette estimation qualitative est réalisée au moyen de la diffusion d'un questionnaire sur les frais de subsistance des étudiants et les dépenses engagées par les visiteurs.

L'analyse est axée sur les retombées économiques locales : sur Reims et son bassin de vie, la Marne et la Champagne-Ardenne.

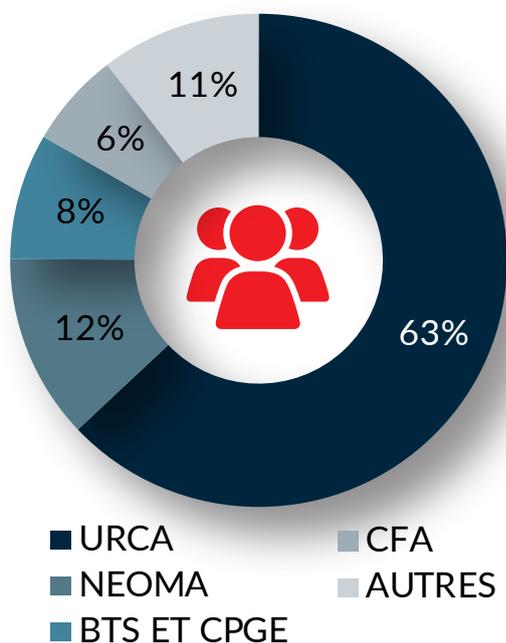
L'opération d'implantation du Campus Sciences Po à Reims comporte quatre tranches et elle se finalisera en 2017. La présente publication sera donc complétée pour intégrer les éléments relatifs à la tranche 4 courant 2017.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN QUELQUES CHIFFRES

En 2014-2015, 2 429 147 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine. Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France a augmenté de +1,6% pour la sixième année consécutive soit 38 400 étudiants de plus qu'en 2013.

● **Près de 32 000 étudiants sur l'agglomération rémoise**

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS



Source : Fichier Reims Métropole-Effectifs 2014-2015

L'agglomération rémoise compte 31 668 étudiants inscrits en 2014/2015 et répartis sur 17 établissements soit 14,5% de la population de Reims Métropole. L'URCA concentre près des 2/3 des étudiants. L'agglomération rémoise compte environ 3 500 étudiants internationaux qui étudient dans les différents établissements mais principalement au sein de l'URCA, de NEOMA BS et du Campus Sciences Po à Reims.

● **Un soutien financier important de Reims Métropole à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche**

En 2015, ce sont 4,9 millions d'euros/an en fonctionnement et 300 000 €/an en investissement qui sont injectés dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par la collectivité. Reims Métropole affiche ainsi sa mobilisation et son soutien financier pour le maintien et le développement de ce pan de

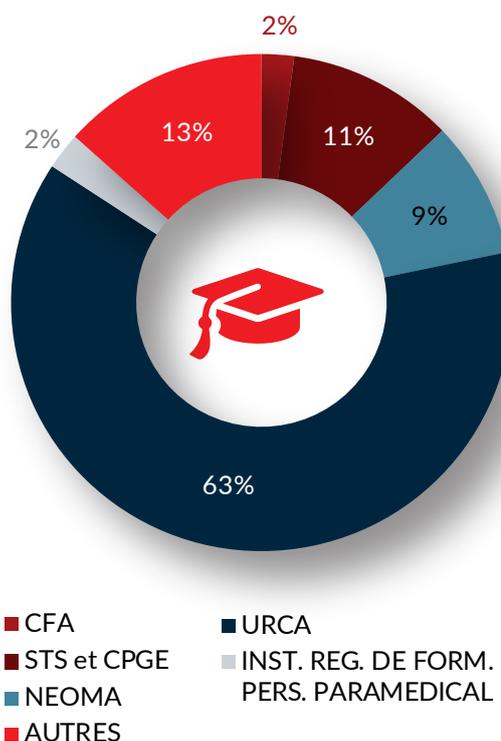
l'économie important pour le tissu économique local.

A cela s'ajoute, le projet du «Campus 3.0» universitaire d'un coût global prévisionnel de 78,2 M€ (hors valorisation foncière) pour lequel l'agglomération rémoise s'est engagée à hauteur de 5,9 millions d'euros dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

● **Un des plus gros pourvoyeurs d'emplois**

Avec près de 2 800 emplois équivalents temps plein, le poids de l'enseignement supérieur dans l'agglomération rémoise s'établit à 2,6% en 2012 (Cf. Observatoire n°1 Enseignement supérieur AUDRR-Reims Métropole). Ce poids de l'emploi place ainsi les établissements de l'enseignement supérieur comme des acteurs économiques à part entière.

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Source : Données issues de la publication AUDRR-RM 2012 « Première approche du poids économique de l'enseignement supérieur »



reims CAMPUS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RÉMOIS
Etat des lieux - Mars 2016

- CLASSES PRÉPA et BTS.....
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR..... **ESPE**
- CFA - CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS.....
- CITÉS/RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES.....
- SERVICES AUX ÉTUDIANTS.....
- Ligne Tramway



Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),
 Ecole d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat,
 Institut de Formation des cadres de santé,
 Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU),
 Ecole de Puéricultrices,
 Ecole d'Auxiliaires de Puéricultrices,
 Ecole d'Aides soignants,
 Ecole d'Infirmiers en Bloc Opératoire Diplômés d'Etat,
 Ecole des Sages femmes,
 Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale,
 Institut de Formation en Masso - Kinésithérapie
 Institut de Formation des Ambulanciers (IFA)



LE CAMPUS DE SCIENCES PO À REIMS

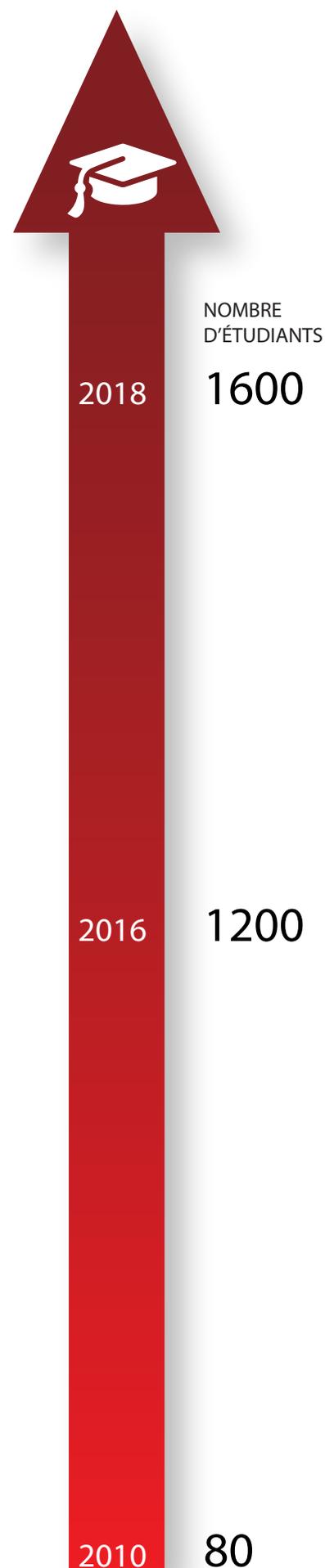
Constituant un enjeu d'attractivité et de notoriété pour le territoire, l'accueil de grandes écoles telles que Sciences Po s'inscrit dans la stratégie de développement des territoires. Ainsi après de longues discussions et d'échanges, l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, géré par la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) a proposé l'implantation, au sein de la ville de Reims, d'un Campus Universitaire dédié aux relations transatlantiques dans un premier temps avec l'objectif d'ouvrir ce Campus dès la rentrée universitaire 2010-2011. Pour concrétiser cette opération, la FNSP a sollicité les collectivités territoriales champardennaises sous la forme d'une mise à disposition des bâtiments d'enseignement et de leur participation forfaitaire aux frais de scolarité.

Compte tenu de l'enjeu, la Ville de Reims, la Région Champagne-Ardenne et le Département de la Marne se sont entendus pour soutenir le projet de création du campus euro-américain à Reims, dans la poursuite de son activité et de ses objectifs multiples.

Le projet d'implantation poursuit l'objectif de développer les collaborations au plan pédagogique mais aussi de nombreuses autres collaborations locales dont :

- partenariats locaux avec les structures culturelles rémoises permettant aux étudiants de pratiquer une activité artistique et de rencontrer des artistes de la Région
- coopération avec les lycées classés en REP pour les conventions d'éducation prioritaire (CEP)
- présence dans les lycées de la région d'étudiants volontaires pour présenter Sciences Po, informer sur les procédures d'admission et répondre aux questions
- partenariat avec le Rectorat de Reims dans le cadre du dispositif des «Cordées de la réussite»
- un cycle de conférences pour le grand public, lieu d'échanges et de débat à destination des acteurs de la vie locale.
- implication des étudiants à la vie locale.

De nombreuses perspectives de développement ont été fixées et programmées dès l'implantation du campus tel que l'accueil de 1600 étudiants en 2018-2019. Ainsi, le programme « Europe-Afrique » a rejoint le campus de Reims lors de la rentrée universitaire 2015-2016 et le programme du collège universitaire (premier cycle), actuellement hébergé à Paris, rejoindra en partie le campus de Reims à partir de la rentrée universitaire 2018-2019. A cette date, le campus de Reims sera le premier campus du collège universitaire de Sciences Po.





VOLET 1 : L'IMPACT LOCAL DES TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE CADRE DU CAMPUS DE SCIENCES PO À REIMS

I. UN INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL ET PROGRESSIF DE 76 MILLIONS D'EUROS SUR 2010-2017

Une enveloppe globale de 76 millions d'euros a été dédiée à la création du Campus de Sciences Po à Reims sur une période 2010-2017. Cette enveloppe financière allouée à ce projet émane d'un partenariat entre la Ville de Reims, le Conseil départemental de la Marne et enfin la Région.



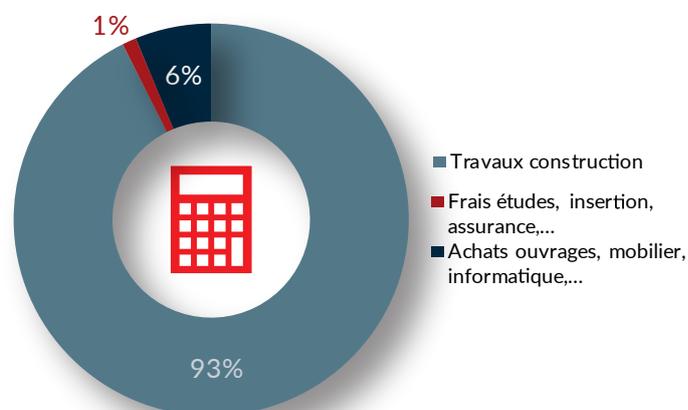
Ce projet de création a donné lieu à une organisation multi-partenaire mobilisant la Ville de Reims (maître d'ouvrage), des partenaires externes (la Région, le Conseil départemental, Sciences Po, la Direction des affaires culturelles et le Fonds Régional d'Art Contemporain) et des organes institutionnels (Sous-Préfecture, Préfecture).

Compte tenu du phasage des travaux, seuls les investissements réalisés à mai 2015 ont été pris ici en compte. Afin de bénéficier d'une analyse globale de l'impact généré par les investissements injectés dans les travaux du campus, une seconde version s'ajoutera au terme de l'opération.

• Des investissements financiers variés et spatialement répartis

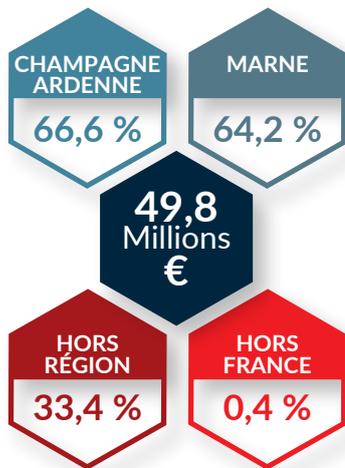
Les dépenses liées au projet Sciences Po 2010-2017 réalisées à mai 2015 s'élèvent à 49,8 millions d'euros. Ce montant inclut les diagnostics préalables, les études, les fouilles archéologiques, les premiers équipements informatiques, audiovisuels, fonds documentaires, mobiliers et les frais divers liés à la création du campus.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTES



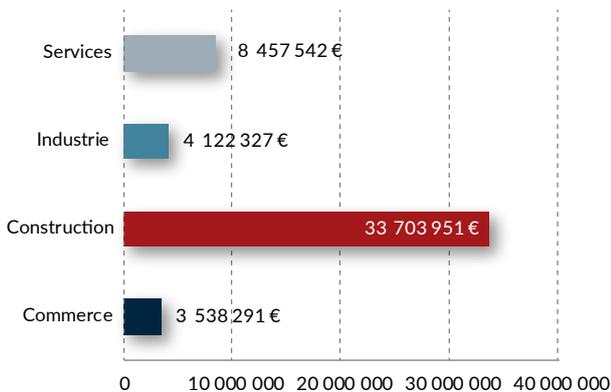
Concernant la répartition géographique des montants financiers engagés dans le cadre des travaux de création du campus Sciences Po, les 2/3 ont été injectés auprès d'entreprises champardennaises.

● Répartition géographique des montants financiers



● Des dépenses majoritairement orientées vers le secteur du BTP et les activités d'architecture et d'ingénierie

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS SELON LA NATURE D'ACTIVITÉ



● Le secteur de la construction

Plus des 2/3 des investissements financiers engagés dans le cadre du projet Sciences Po ont été réalisés au profit du secteur de la construction. Plus précisément, les dépenses se sont concentrées d'une part dans les travaux de construction spécialisés : travaux de menuiseries, d'installation électrique et d'équipement thermique et les travaux de terrassement et d'autre part dans les activités de construction de bâtiments. Enfin, suivent les dépenses liées au génie civil.

● Le secteur des services

Au sein de ce secteur, les dépenses se répartissent principalement entre les activités scientifiques et techniques, les activités liées à l'information et à la communication et les activités financières et d'assurances. En effet, les plus gros postes de dépenses dans ce secteur sont liés aux activités d'architecture

et d'ingénierie (63,6%), aux activités juridiques, comptables, de conseil en gestion (13,6%), aux activités de programmation, de conseil et autres activités informatiques (5,7%) et aux activités auxiliaires de services financiers et d'assurances (4,3%).

● Le secteur de l'industrie

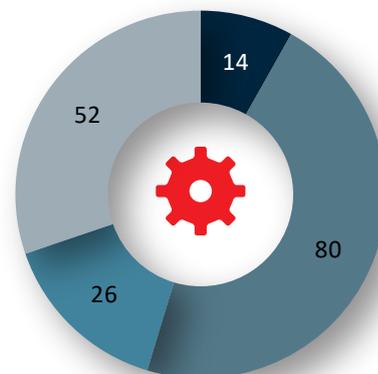
Les dépenses de ce secteur sont étroitement liées à celles de la construction par la nature des activités mobilisées : la fabrication de charpentes et d'autres menuiseries (44,7%), l'installation de structure métallique, chaudronnerie et tuyauterie (16,4%), la fabrication de matériel de levage (9,3%) et la réparation d'ouvrage en métaux (7,5%).

● Le secteur du commerce

Les postes de dépenses de ce secteur concernent les achats d'équipements électroniques et de télécommunication (40,2%), d'ordinateurs et d'équipements informatiques et logiciels (14,2%) et l'achat de mobilier de bureau (7,6%).

● Une opération de création qui a mobilisé plus de 170 entreprises

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



■ Commerce ■ Industrie
■ Construction ■ Services

A l'instar de la répartition des investissements financiers, le nombre d'entreprises mobilisées se localise essentiellement dans les secteurs de la construction et des services.

Cependant, une différence est notable entre la répartition des montants investis et celle des entreprises. En effet, à titre d'exemple, le secteur de la construction concentre 68% des montants investis tandis qu'en termes de nombre d'entreprises il pèse pour 47%.

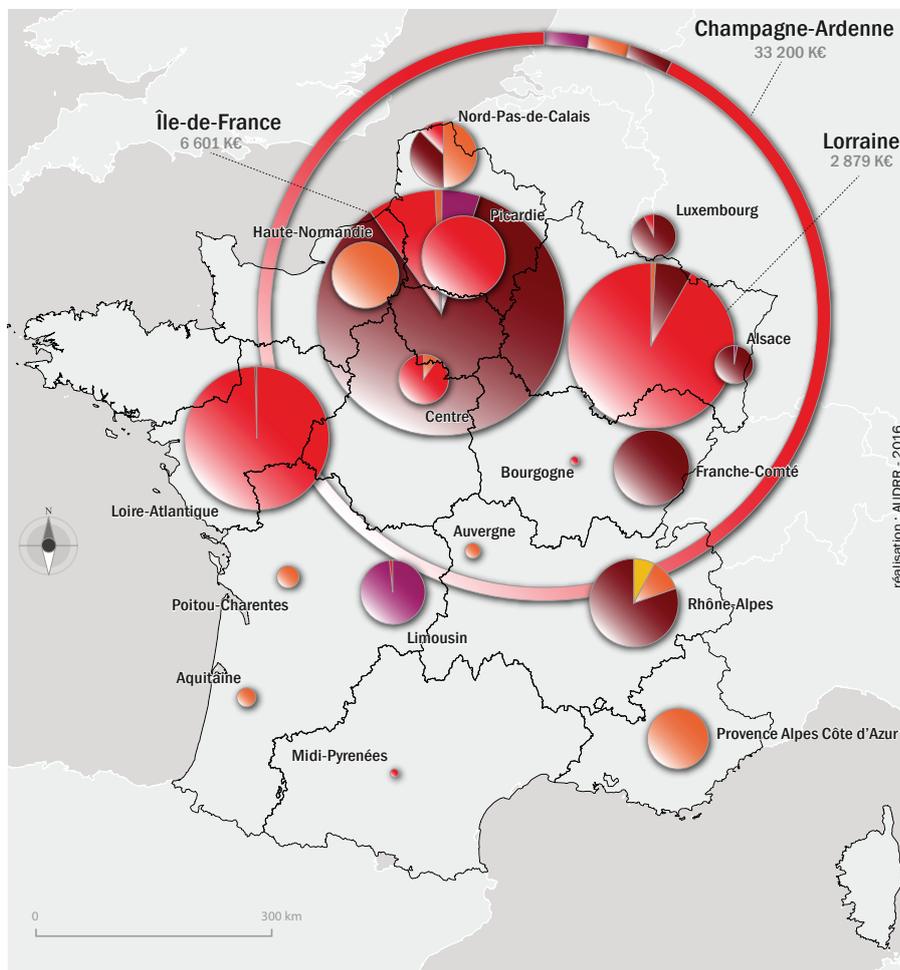
Pour ce qui concerne le secteur des services, la répartition en termes d'entreprises mobilisées (30%) lui est plus favorable que celle en termes d'investissements financiers (17%).

QUEL IMPACT DES FINANCEMENTS PUBLICS INJECTÉS DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ?

Un investissement de près de

50
MILLIONS
d'euros

172
entreprises
mobilisées

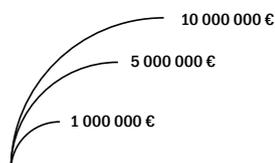


Répartition des montants alloués aux entreprises retenues dans le cadre du projet d'installation de Sciences Po Reims

Nature des investissements :

- **Commerce :**
 - Commerce de détail (hors automobiles)
 - Commerce de gros (hors automobiles)
- **Construction :**
 - Construction de bâtiments
 - Génie civil
 - Constructions spécialisées
- **Industrie :**
 - Fabrication d'articles en bois
 - Fabrication de produits métalliques
 - Fabrication de machines et équipements
- **Services :**
 - Finance et assurance
 - Architecture et ingénierie
 - Conseil et activité informatique

Montants alloués aux entreprises retenues pour le projet selon leurs régions d'implantation :

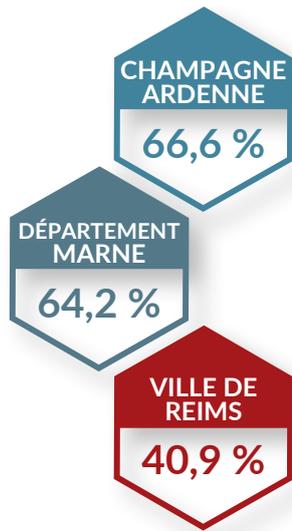


source : Reims Métropole
Dépenses réalisées à mai 2015
Traitement AUDRR

II. L'IMPACT ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

● Plus des 2/3 des montants engagés investis en Champagne-Ardenne

A mai 2015, ce sont plus de 33 millions d'euros qui ont été injectés dans l'économie champardennaise via la mobilisation et le recrutement d'entreprises locales pour la réalisation des travaux et l'équipement du campus.



72,7% de l'enveloppe financière a été dépensée sur la Région Grand-Est soit plus de 36 millions d'euros.

A l'échelle du bassin rémois (périmètre actuel du SCoT), ce sont près de 30 millions d'euros qui ont été réinjectés localement soit près de 60% du montant total dont plus des 2/3 sur Reims.

● Des dépenses régionales orientées majoritairement vers la construction

Près d'une centaine d'entreprises champardennaises ont travaillé sur le chantier du campus Sciences Po dont près de la moitié dans le secteur BTP.

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

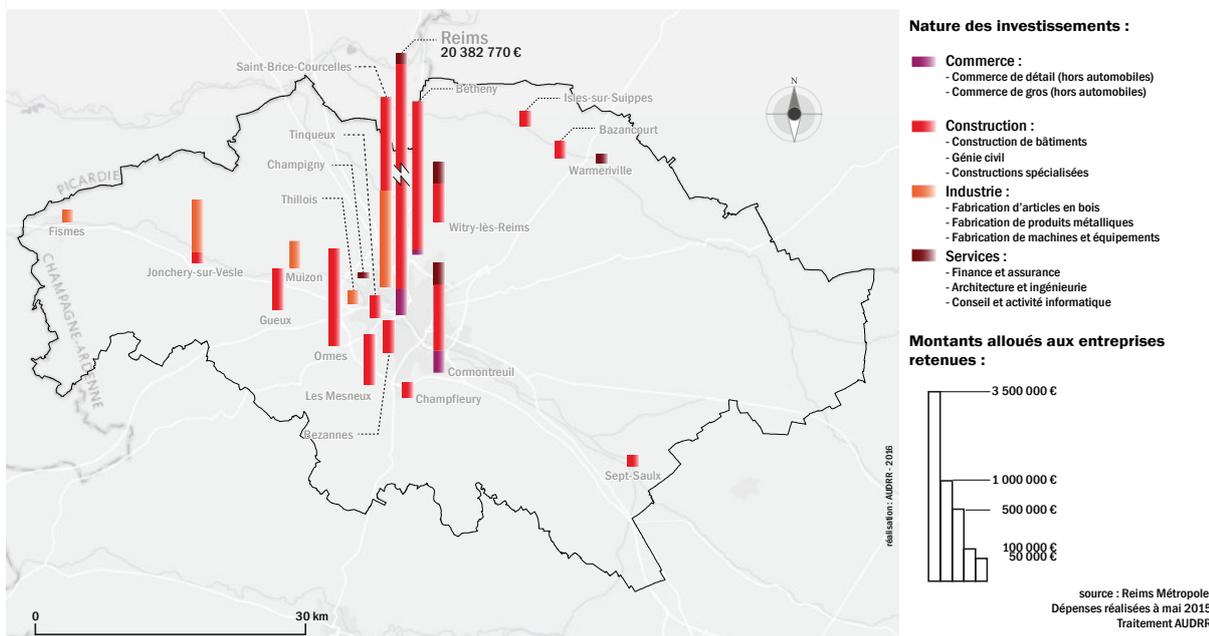


● 33,4% des investissements réalisés hors Champagne-Ardenne et une soixantaine d'entreprises mobilisées

Le premier poste de dépenses hors périmètre champardennais est celui de la construction, plus particulièrement celui des travaux de menuiseries bois et PVC, de plâtrerie et de maçonnerie.

Près de 40% des investissements réalisés hors Champagne-Ardenne ont été dépensés dans le secteur des services, plus précisément dans les activités d'architecture (plus des 2/3) et de conseil en système et logiciels informatiques (7%).

59,5 % du montant financier dédié au projet Sciences Po ont bénéficié à des entreprises du bassin rémois



Les entreprises mobilisées dans le cadre des activités d'architecture sont toutes localisées hors du territoire Champardennais : deux en Région Ile-de-France, l'une en Alsace et l'autre en Rhône-Alpes.

Concernant les activités de conseil en système et logiciels informatiques, deux entreprises ont été recrutées dans le cadre des appels d'offre, elles sont localisées sur Reims et sur Vandœuvre-les-Nancy.

● **1 euro injecté dans le financement de l'équipement génère 0,67 euro dans l'économie champardennaise**

Les dépenses liées au projet Sciences Po 2009-2017 s'élève à 49,82 millions d'euros à mai 2015. Cette injection de fonds au profit de la réhabilitation du campus Sciences Po s'est traduite dans la Région Champagne-Ardenne par une contribution de 33,20 millions d'euros à l'économie locale. Cette contribution s'est faite au travers la mobilisation d'entreprises champardennaises dans la réalisation des travaux, l'acquisition de mobiliers,...

Autrement dit, la valeur du multiplicateur associée à cet impact économique s'élève à 0,66639903. Celui-ci s'interprète de la manière suivante. Chaque euro dépensé par les financeurs (Ville de Reims, Département et Région) génère environ 0,67€ de valeur ajoutée (production) dans l'économie de la Champagne-Ardenne.

Si l'on se positionne à l'échelle de la Région Grand Est, 1 euro injecté génère 0,73€ dans l'économie régionale.

● **Vers le calcul d'un impact global**

A ces travaux qui ont généré un impact non négligeable sur le territoire via la mobilisation et le recrutement d'entreprises locales (majoritairement dans le secteur du BTP), l'implantation du Campus de Sciences Po à Reims engendre d'autres conséquences directes ou indirectes. Ainsi, une des conséquences indirectes est la construction de plusieurs résidences étudiantes dans le secteur Barbâtre-Saint-Remi qui est intervenue au cours du projet. A titre d'exemple, peuvent être citées, les résidences Laudine, Sergic (à proximité du Campus) et celle du Quai 207 située le long du canal. Il est à noter également que le Crous réserve un nombre de chambres prédéfini aux étudiants internationaux du campus de Sciences Po, dans les résidences universitaires Teilhard de Chardin et Gérard Philippe, récemment rénovées.

De plus, l'augmentation du nombre d'étudiants fréquentant le Campus de Sciences Po à Reims implique une mutabilité dans le fonctionnement du quartier dans lequel il est implanté. En effet, les étudiants de cette école investissent ce quartier, y consomment, y vivent et y dépensent une part non négligeable de leurs revenus. Tout comme peut le faire le campus lui-même à une autre échelle (dépense courante d'entretien, de restauration, ...).

Ainsi, afin de compléter ce présent volet et mesurer l'impact global de ce campus sur le territoire, il convient également d'étudier le comportement de consommation des étudiants vis-à-vis de leurs dépenses mensuelles et d'analyser leurs habitudes de consommation autour du campus. Cela sera l'objet du volet 2 de notre étude.

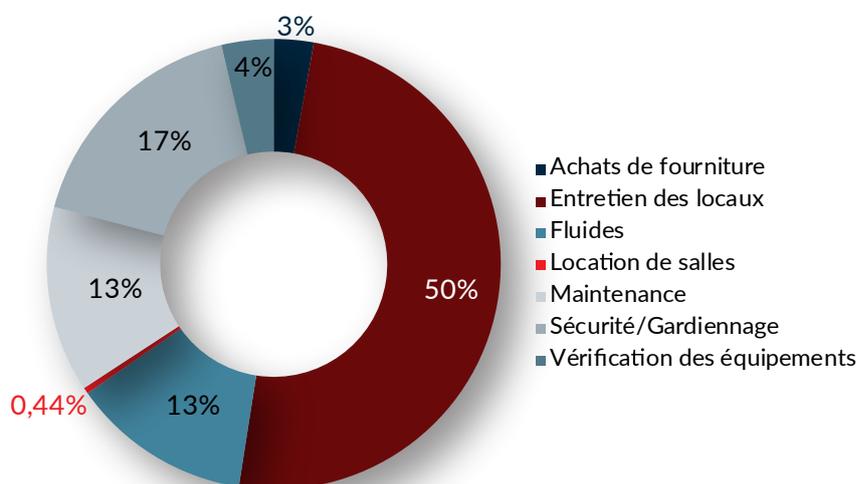
● **Un campus qui fait majoritairement appel à des entreprises locales**

En complément de l'impact économique local généré par les travaux entrepris par le campus Sciences Po, s'ajoutent les dépenses de fonctionnement de celui-ci.

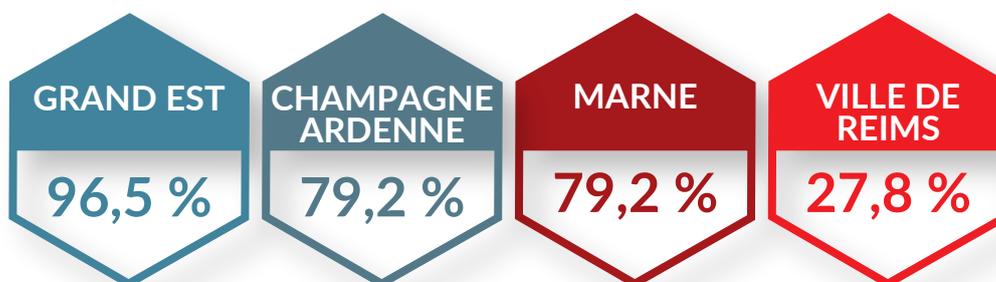
En effet, pour l'année 2015 le campus a consacré près de 460 000€ de son budget à des dépenses de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de dépenses liées à l'entretien des locaux et à la sécurité du campus. Suivent les prestations de maintenance et les fluides (eau/énergie) nécessaires au fonctionnement du campus.

Afin d'assurer son fonctionnement quotidien, le campus fait appel à un certain nombre d'entreprises qui se répartissent ainsi sur le territoire. Plus des ¾ des dépenses de fonctionnement sont réalisées auprès d'entreprises champardennaises (96,5% à l'échelle de la région Grand-Est).

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RÉGION	MONTANT
ALSACE	500€
CHAMPAGNE-ARDENNE	363 784€
ILE DE FRANCE	6 990€
LORRAINE	79 000€
NORMANDIE	2 300€
PAYS DE LA LOIRE	700€
PICARDIE	192€
PROVENCE-ALPES-COTES-D'AZUR	5 820€
Total général	459 286€

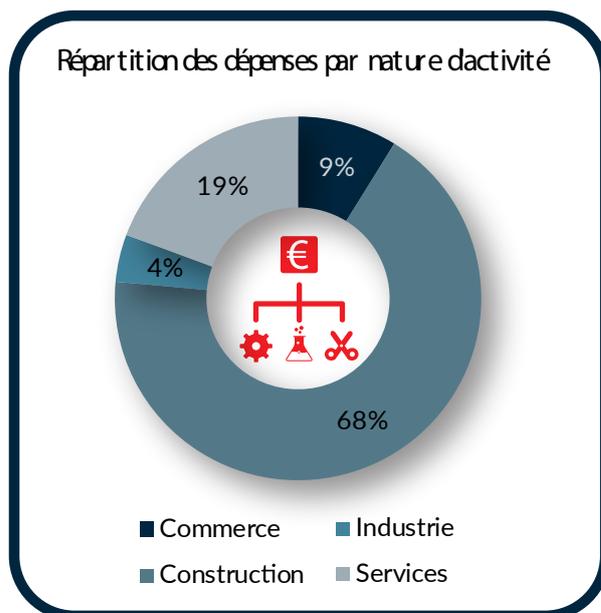


LES MONTANTS ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PROJET SCIENCES PO À FIN 2015

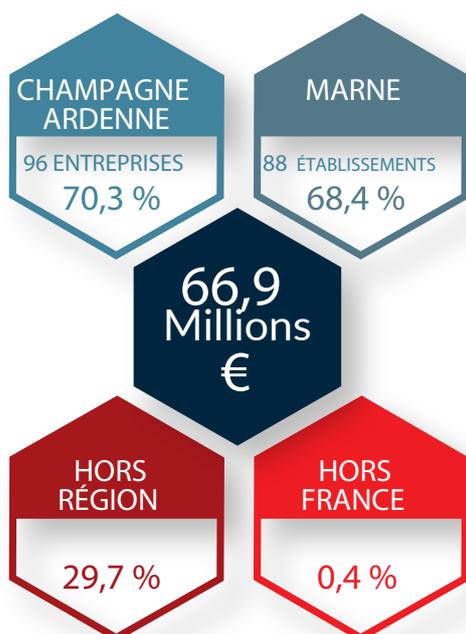
Près de
67
MILLIONS
d'euros
engagés en
2015


173
entreprises
mobilisées

DES DÉPENSES ORIENTÉES PRINCIPALEMENT VERS
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION



PLUS DES 2/3 DU BUDGET DÉDIÉ AU PROJET
SCIENCES PO A BÉNÉFICIÉ À DES ENTRE-
PRISES DE LA CHAMPAGNE-ARDENNE.



0,703€
dans l'économie champardennaise



VOLET 2 : L'IMPACT LOCAL DE LA CONSOMMATION RÉSIDENTIELLE DES ÉTUDIANTS DU CAMPUS DE SCIENCES PO À REIMS

PLUS DE 800 ÉTUDIANTS ONT ÉTÉ INTERROGÉS SUR
L'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE LEUR VIE COURANTE

Afin de poursuivre l'étude entreprise au cours du premier volet, il convient désormais de mesurer le comportement des élèves du Campus de Sciences Po à Reims en termes de consommation. En effet, avec un effectif en constante progression, l'impact sur le territoire peut être mesuré. C'est ainsi qu'un questionnaire relatif aux dépenses de la vie courante des étudiants du campus a été mis en ligne entre le 2 décembre et le 28 janvier 2016 : 138 questionnaires ont été retournés.

L'ensemble de ces questionnaires étant exploitable, les données ont pu être recueillies et analysées pour donner un aperçu complet des dépenses des étudiants sur le territoire.

Pour l'année universitaire 2015-2016, le Campus de Sciences Po à Reims accueille 835 étudiants qui se répartissent ainsi : 360 inscrits en première année, 275 en 2ème année et 200 en programme d'échanges.

LE PROFIL DES ÉTUDIANTS INTERROGÉS

SEXE

Actuellement, le campus se compose de 60% de femmes et 40% d'hommes. Le retour des questionnaires reflète cette répartition avec 63% de femmes et 37% d'hommes qui ont participé à l'enquête.

AGE

Les élèves du campus ont une moyenne d'âge se situant entre 18 et 19 ans. Près de la moitié des répondants ont 18 ans et 33% 19 ans.

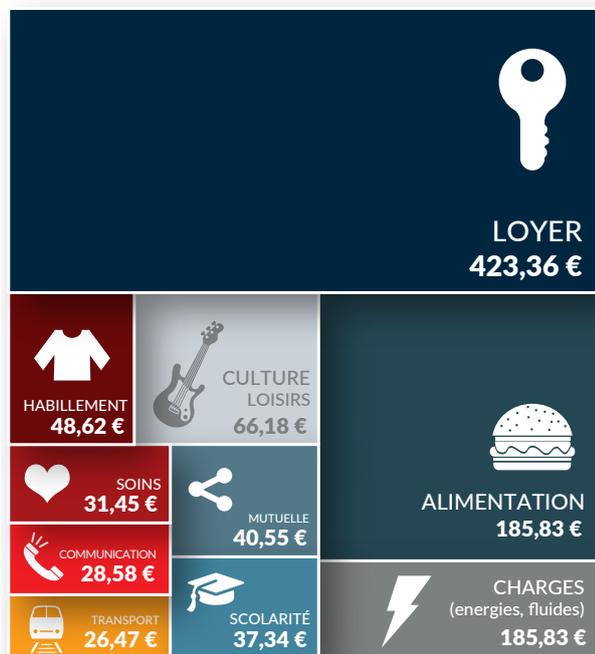
BOURSIER

On y compte 28% de boursiers et dans les réponses à notre questionnaire 29,7%.

Le profil des répondants est conforme à celui des étudiants du campus, cette représentativité permet ainsi une extrapolation des résultats à l'ensemble du campus.

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DES ÉTUDIANTS

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTES



LE LOGEMENT

Le loyer constitue le premier poste de dépenses des étudiants de Sciences Po comme ailleurs. Le loyer moyen est de 423,36€ avec un niveau de charges moyen de 67,60€. Avec le loyer et les charges cumulés, le poste logement constitue 51% des dépenses des étudiants.

L'étudiant est principalement locataire ou colocataire et habite à 60 % dans un logement privé, contre 28% en résidence universitaire hors CROUS et 12% en logement CROUS. Près de 2/3 d'entre eux perçoivent une aide au logement. Il habite majoritairement autour du Campus ou dans le secteur du centre-ville (84%).

Au niveau national : 1 étudiant sur 2 vit en résidence collective (Source: Étude campus France).

Dépense moyenne loyer en France pour les étudiants : 426 € (Source : OVE, enquête conditions de vie 2013)

L' ALIMENTATION

Deuxième poste de dépenses, la restauration représente 20% des dépenses avec une moyenne mensuelle de 185,8€. Il s'agit là aussi du deuxième poste de dépenses au niveau national.

Concernant leurs habitudes de consommation, seuls 10,1% des étudiants déclarent ne pas fréquenter de

supermarché. Pour la majorité fréquentant les supermarchés, ils se rendent au Carrefour Gambetta : 69,6% des étudiants à déclarer y faire leurs achats alimentaires. Ils sont peu nombreux à déclarer fréquenter les hypermarchés.

RÉPARTITION DES COMMERCES FRÉQUENTÉS



Fidèles à leur lieu de vie, ils fréquentent également beaucoup les commerces de proximité (épicerie et boulangerie principalement) à 88% autour du campus ou de leur lieu de résidence. En revanche, ils ne sont qu'un quart à se rendre sur les marchés, principalement celui du Boulingrin. Le midi, les étudiants sont assez partagés entre la cafétéria du campus (28%), la boulangerie (35%) ou le déjeuner à domicile (36%). Le soir ils dînent à leur domicile à 94%.

LE TRANSPORT

Le budget mensuel alloué au transport s'élève en moyenne à 26,5€. Ce qui correspond environ au coût moyen d'un abonnement de transport sur Reims (28,9 € par mois).

LES LOISIRS

Quatrième poste de dépenses, le budget mensuel pour les loisirs s'élève à 66,2€. Il s'agit principalement de sorties au restaurant, au cinéma ou d'activités sportives.

LA SANTÉ

Au même niveau que le budget loisir, les dépenses de mutuelles et de soins représentent 7% du budget des étudiants interrogés. Ils dépensent en moyenne pour la mutuelle 40,5€ et 31,5€ pour les soins.

LES AUTRES DÉPENSES

Enfin, concernant les trois derniers postes de dépenses : les étudiants dédient en moyenne pour l'habillement 48,62€, communiquent pour 28,58€ et dépensent pour leur scolarité (fournitures, livres, ...) 37,34€.

Tableau de dépenses moyennes type pour un étudiant de Science Po à Reims :

POSTE DE DÉPENSES	MONTANT (€)
Loyer	423,36€
Charges (EDF, EAU,...)	67,60€
Alimentation	185,83€
Transports	26,47€
Culture-Loisirs	66,18€
Mutuelle	40,55€
Soins	31,45€
Habillement	48,62€
Communication	28,58€
Scolarité	37,34€
Dépenses Moyennes Mensuelles /par étudiant	955,98€

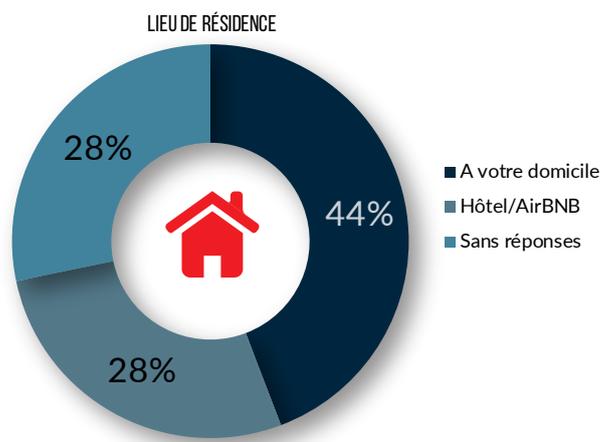
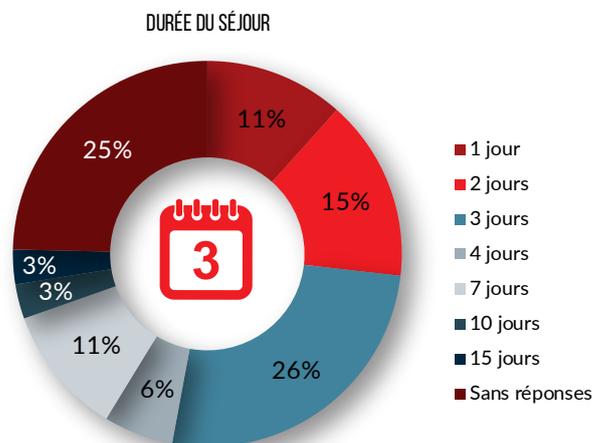
Globalement un étudiant de Sciences Po à Reims dépense par mois 955,98€ en moyenne répartis selon les postes présentés précédemment.

En prenant le nombre d'étudiants sur le campus rémois, à savoir 835 en cette rentrée 2015/2016, on estime les dépenses globales sur une année à 9 578 000€.

Si l'on se réfère à l'étude Campus France / BVA qui concerne uniquement les étudiants étrangers, on se rend compte que ces derniers dépensent en moyenne 920€ par mois. Nous obtenons ici un chiffre relativement proche étant donné que 50% des élèves de Sciences Po sont internationaux.

Un impact local indirect généré par la présence des étudiants de Sciences Po : La visite des familles

76% des étudiants interrogés déclarent avoir reçu la visite de leur famille au cours de leur scolarité à Reims. Il s'agit essentiellement de courts séjours (une moyenne de nuitée de 2,9).

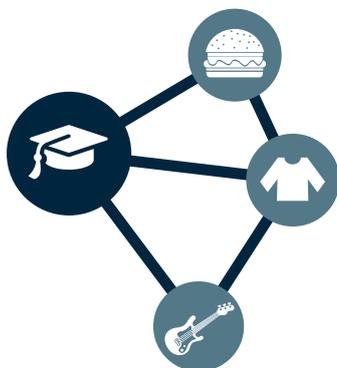


Si l'on prend en compte d'une part le nombre de nuitées passées à l'hôtel par les familles des étudiants (un séjour par étudiant) et d'autre part le coût moyen d'une nuit (estimé à 113,30€ en 2015⁴) : le montant injecté dans l'économie locale au cours de l'année universitaire 2015/2016 relatif à l'hébergement des familles s'élève à 117 000€.

Une étude plus poussée des comportements « touristiques » des familles pourrait ainsi s'avérer utile.

4 Source: Rapport d'activité 2015 de l'Office du Tourisme de l'Agglomération Rémoise (OTAR), publié en juin 2016, page 8

CONCLUSION :



Des étudiants qui consomment majoritairement à proximité du campus **dans les commerces du quartier créant ainsi une dynamique dans la vie du quartier**

2015 - 2016

9,6
MILLIONS
d'euros

Une consommation résidentielle

(logement, alimentation, culture/loisirs,...) des 835 étudiants inscrits en 2015/2016 estimé à 9,6 M€ sur 12 mois.



Une répartition des dépenses similaire à celle observée au niveau national

Des dépenses qui se situent dans la moyenne nationale.



A ces dépenses directes des étudiants, s'ajoutent celles des familles par des frais liés à l'hébergement, restauration, shopping,...

AGENCE RÉGION DE
D'URBANISME REIMS
Développement & Prospective

SciencesPo
CAMPUS DE REIMS

Reims
terre
d'effervescences

